

# Fédération des Parcs naturels régionaux de France

## Fiche de poste

### Animateur / animatrice « zones humides »

#### Contexte

Un accord-cadre 2009-2012 entre l'ONEMA et la FPNRF missionne la FPNRF pour l'animation du pôle-relais « Mares - Zones humides intérieures – Vallées alluviales » depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009. Des conventions financières annuelles précisent les actions à réaliser. Des partenariats, en vigueur ou en cours de négociation, avec des structures privées (Lyonnaise des eaux, RTE...) ou publiques (MEDDTL, Agences de l'eau...), viennent compléter le soutien financier apporté par l'ONEMA.

Les missions principales du pôle-relais sont de réunir, analyser et rendre facilement disponibles des connaissances fiables sur les zones humides (documentation technique, économique, sociologique, juridique,...) ainsi qu'informer, sensibiliser et animer un réseau d'acteurs concernés par la gestion des zones humides (animateurs de SAGE et de contrats de milieux, opérateurs Natura 2000...).

Ce contrat est conclu afin de permettre à la FPNRF de mettre en œuvre des actions prévues dans la convention 2011 avec l'ONEMA.

#### Positionnement hiérarchique et relation fonctionnelle

Sous l'autorité hiérarchique du directeur de la Fédération, il (elle) est placé(e) sous la direction opérationnelle de la responsable de projet « pôle-relais zones humides ».

- Il (elle) rend compte auprès de la responsable de projet « pôle-relais zones humides » des actions qu'il (elle) met en œuvre ;
- Il (elle) travaille en lien étroit avec l'ONEMA, les autres partenaires financiers (Lyonnaise des eaux, RTE, MEDDTL...) et les trois autres pôle-relais zones humides ;
- Il (elle) travaille en lien permanent avec l'ensemble des partenaires de la FPNRF sur le sujet des zones humides : Agences de l'eau, ONCFS, MAAPRAT, territoires de projets notamment les PNR, AFEPTB, MNHN, SNPN, FNE, ATEN, chambres d'agricultures, conservatoires d'espaces naturels, animateurs de SAGE et de contrats de milieux, opérateurs Natura 2000 en zones humides...

#### Définition des missions

- Il (elle) organise deux journées d'échange avec les acteurs de la thématique « Mares, Zones humides intérieures et Vallées alluviales » ;
- Il (elle) contribue à l'alimentation de la base de données documentaires (mise jour des notices documentaires) ;
- Il (elle) contribue à la mise en place d'un annuaire « structure » ;
- Il (elle) rassemble les études techniques et retours d'expérience, concernant notamment les PNR et identifie des personnes et structures relais de l'information sur des territoires ;
- Il (elle) contribue à répondre aux questions et sollicitations diverses et animation du réseau ;
- Il (elle) participe à l'actualisation du site Internet (actualités, articles, agenda...) et à la rédaction de la Newsletters
- Il (elle) participe à des réunions et rencontres territoriales et nationales des différents réseaux d'acteurs concernés par les zones humides.

## **Profil requis : formation, expérience et aptitude professionnelle**

- Bac + 5 en écologie appliquée.
- Connaissances de la gestion des zones humides et du développement rural.
- Bonnes connaissances de la gestion documentaire et des sites web.
- Bonne capacité rédactionnelle et relationnelle, esprit d'initiative, autonomie, rigueur, esprit de synthèse et d'analyse, aisance à l'oral, sens de l'organisation et du travail en équipe.

## **Statut et dispositions particulières**

- CDD 7 mois à temps plein, 35 h. Prolongation possible, en lien avec la convention cadre ONEMA/FPNRF
- Statut chargé(e) d'études
- Poste basé au siège de la Fédération à Paris (9 rue Christiani, Paris 18<sup>e</sup>)
- Poste à pourvoir à partir du 1<sup>er</sup> juin 2011.
- Rémunération : environ 2200 € brut mensuel + avantages (tickets restaurant et 50% carte orange)

*Les candidatures à ce poste, (lettre de motivation et CV) sont à adresser par mail à Thierry MOUGEY [tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr). et Juliette DELMAS [jdelmas@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:jdelmas@parcs-naturels-regionaux.fr) Tel : 01 44 90 86 20*